

Conseils pratiques



Pensez à...

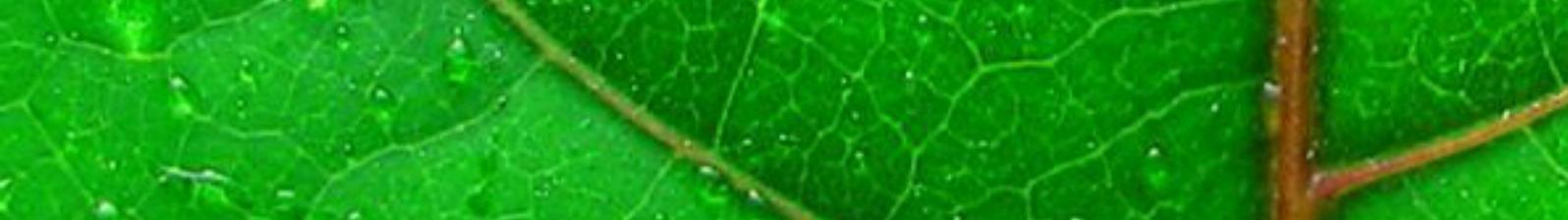
Erasmus+ Enrichit les vies, ouvre les esprits.

- Contacter
 - des étudiants ayant déjà effectué une mobilité
 - des étudiants accueillis à l'université dans le cadre du programme Erasmus+
- Aller sur le site web de l'université partenaire
- Réserver votre billet d'avion (avec assurance d'annulation) en prospectant les agences de voyage (vous pouvez partir à meilleur marché sur des compagnies low cost, depuis Biarritz, Lourdes...)
- Résilier vos différents contrats en France (portable, internet, logement...)
- Acheter des guides pratiques sur le pays de destination
- Vous inscrire sur Ariane <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html> | 🇫🇷
- Renouveler votre pièce d'identité ou votre passeport si nécessaire
- Commander votre Carte d'étudiant internationale ISIC (International Student Identity Card): c'est une carte de réduction reconnue dans le monde entier, utile dans votre vie quotidienne à l'étranger, pour l'organisation de voyages etc.

Demandez la carte européenne d'assurance maladie (CEAM | 🇫🇷)

La prise en charge par la CEAM peut se faire soit en accédant à des soins gratuits, soit en bénéficiant d'un remboursement. Cette carte (gratuite) est disponible par simple demande en ligne auprès de votre sécurité sociale (CPAM) [CPAM](#) | 🇫🇷





Pensez à emporter avec vous et à scanner sur une clé USB

- Votre passeport ou votre carte d'identité (faites-en également des photocopies avant le départ)
- Des photos d'identité
- Votre carte d'étudiant de l'année en cours délivrée par votre Collège, votre IUT ou votre école d'ingénieur
- Votre dossier complet de mobilité (contrat d'études dûment signé, dossier de mobilité Erasmus)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile (traduite dans la langue du pays destinataire)
- Une attestation d'assurance rapatriement (traduite dans la langue du pays destinataire également)

Renseignez-vous auprès de votre banque

- Comment gérer votre budget ?
- Quelle carte de crédit prendre ?
- Couvre-t-elle l'assurance rapatriement en cas d'urgence ?
- Quelle somme maximum pouvez-vous retirer par semaine ? etc...

Un conseil où que vous alliez : la bourse de mobilité Erasmus+ est en règle générale versée au cours de votre séjour, voire parfois à votre retour, d'où l'importance d'avoir un fond propre avant votre départ.